



# Communiqué

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **L'ACR appuie les pratiques exemplaires afin de promouvoir la diversité culturelle à la télévision**

**Ottawa, le 15 juillet 2004** – L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a accueilli favorablement aujourd'hui le Rapport du Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision. Les télédiffuseurs privés non seulement appuient ce rapport, mais s'apprêtent à mettre en place les Pratiques exemplaires mises de l'avant dans cette étude approfondie.

« Les télédiffuseurs privés du Canada s'engagent à assumer un rôle de leadership dans la mise en oeuvre des Pratiques exemplaires pour l'ensemble de l'industrie », a dit Glenn O'Farrell, président et chef de la direction de l'ACR. « Cet engagement à l'égard de l'avancement du reflet et de la représentation de la diversité culturelle à la télévision est indispensable pour s'assurer que nos écrans de télévision sont véritablement à l'écoute des auditoires canadiens. »

Dans ce rapport, le Groupe de travail a reconnu l'importance de tous les intervenants de l'industrie de s'engager à établir et à maintenir les liens avec la collectivité.

Les Conseils de la télévision et des services spécialisés et payants de l'ACR ont appuyé les Pratiques exemplaires recommandées et les Initiatives de l'industrie mises de l'avant par le Groupe de travail. Les télédiffuseurs privés s'engagent à mettre en vigueur les Pratiques exemplaires dans le but de promouvoir la représentation, le reflet et l'image des communautés ethnoculturelles et autochtones à l'écran et derrière la caméra.

« Au nom du Conseil de la télévision et du Conseil des services spécialisés et payants de l'ACR, nous désirons reconnaître l'important engagement des membres du Groupe de travail et les remercier pour leur dévouement, » a dit John Burgis, président du Conseil de la télévision de l'ACR.

« L'envergure des recherches et les résultats découlant de leurs délibérations ont ouvert la voie aux télédiffuseurs canadiens afin de mieux refléter la diversité canadienne, » a ajouté Peter Miller, président du Conseil des services spécialisés et payants.

« L'ACR entend travailler avec l'ensemble des partenaires de l'industrie afin de donner suite concrètement aux Pratiques exemplaires et aux Initiatives de l'industrie recommandées afin d'accroître la diversité culturelle dans tous les secteurs de la radiodiffusion, » a déclaré Glenn O'Farrell.

L'Association canadienne des radiodiffuseurs est le porte-parole national des radiodiffuseurs privés du Canada, représentant la grande majorité des services d'émissions canadiennes, notamment les stations privées de radio et de télévision, les réseaux et les services spécialisés, payants et à la carte.

Le rapport et l'étude de recherche sont disponibles au :  
<http://www.cab-acr.ca/french/culturaldiversity/report.shtm>.

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

**Pierre Pontbriand, Vice-président, Communications**  
Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR)  
(613) 233-4035 poste 351  
[ppontbriand@cab-acr.ca](mailto:ppontbriand@cab-acr.ca)

**Julien Lavoie, Gestionnaire, Communications**  
Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR)  
(613) 233-4035 poste 331  
[jlavoie@cab-acr.ca](mailto:jlavoie@cab-acr.ca)

***DOCUMENT D'INFORMATION***  
***RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL***  
***SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE À LA TÉLÉVISION***

En août 2001, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) publiait l'avis public 2001-88, demandant aux radiodiffuseurs privés du Canada d'élaborer un plan d'action de l'industrie se penchant sur le reflet et la représentation de la diversité culturelle canadienne à la télévision.

L'avis public 2001-88 a aussi demandé qu'un groupe de travail soit formé et composé de représentants de l'industrie et d'autres secteurs afin de guider cette initiative. Le Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision, créé en 2002 et composé de cinq représentants de l'industrie et de quatre représentants d'autres secteurs, a abordé deux objectifs clés figurant dans le plan d'action de l'industrie.

Premièrement, le Groupe de travail entreprendrait un important projet de recherche visant à étudier le reflet et la représentation de la diversité culturelle à la télévision canadienne privée. Deuxièmement, le Groupe de travail mettrait en place et recommanderait un ensemble des pratiques exemplaires et initiatives de l'industrie à des fins d'utilisation par les radiodiffuseurs. Ensemble, ceci formerait la base pour promouvoir et mesurer le progrès des radiodiffuseurs en matière de diversité culturelle dans les années à venir.

**Recherche et conclusions principales**

Le Groupe de travail a retenu la firme Solutions Research Group de Toronto et Johnston and Buchan LLP d'Ottawa pour effectuer le projet de recherche. Cinq modules de recherche ont été mis en place :

- Recherche de base, notamment des examens des analyses du contenu antérieur.
- Examen des pratiques exemplaires, 15 études de cas d'entreprises reconnues comme chef de file en matière de diversité culturelle.
- Cinquante-quatre entrevues individuelles avec 54 intervenants clés, notamment les organismes de radiodiffusion, ethnoculturels et autochtones.
- Vingt groupes de réflexion sélectionnés à partir de six marchés et représentant 150 Canadiens de divers milieux culturels.
- Une analyse comparative du contenu exhaustive : 330 heures d'émissions canadiennes à partir de 72 services de langue anglaise et française en plus de l'Aboriginal Peoples Television Network; 6 123 rôles parlés à partir de 462 émissions ont été analysés.

Le résultat du projet de recherche du Groupe de travail est incontestablement l'étude de recherche la plus exhaustive portant sur la diversité culturelle et les médias à avoir été réalisée dans le monde.

La recherche qualitative, c.-à-d. les entrevues et les groupes de réflexion, a révélé un mécontentement répandu à l'égard de l'état de la diversité culturelle à la télévision. Bien que les sujets d'entrevue aient indiqué un certain progrès, les gens reconnaissent généralement qu'une nette amélioration s'avère nécessaire. Les participants du groupe de réflexion ont donné des opinions fermes sur diverses sources de préoccupation, notamment les stéréotypes persistants, le portrait négatif, la sous-représentation de certains groupes et l'absence virtuelle de la représentation autochtone en dehors de l'Aboriginal Peoples Television Network.

L'analyse quantitative du contenu des émissions a confirmé bon nombre de ces préoccupations en offrant une riche évaluation de la façon exacte dont la diversité culturelle est reflétée et représentée à la télévision.

Afin de mesurer la présence réelle de la diversité culturelle à la télévision, les mesures de la partie de la population déterminées par Statistique Canada dans le recensement de 2001 ont été utilisées comme point de repère statistique. Pour le Canada, à l'exception du Québec, la partie de la population qui constitue la diversité ethnique, raciale et autochtone est de 15,3 p. 100. Pour le Québec, la même partie de la population est de 6,9 p. 100.

Onze catégories d'émissions, six en anglais et cinq en français, ont été analysées par une équipe de spécialistes en codage issus de divers milieux ethnoculturels. L'analyse consistait à (i) tabuler la présence réelle à l'écran de la diversité culturelle et (ii) analyser les rôles joués et/ou les attributs ou qualités démontrés à l'écran.

Deux catégories de langue anglaise étaient supérieures au point de repère de 15,3 p. 100 :

- autres émissions pour enfants; et
- émissions de divertissement.

Quatre autres étaient inférieures :

- nouvelles,
- autre information,
- dramatiques et
- dramatiques pour enfants.

Trois catégories de langue française étaient supérieures au point de repère de 6,9 p. 100 :

- autre information,
- dramatiques et
- dramatiques pour enfants.

Deux autres étaient inférieures :

- nouvelles et
- autre divertissement.

La recherche a permis de découvrir les facteurs suivants :

- La présence à l'écran des autochtones est considérablement moindre que leur présence équivalente dans la population générale;
- Les Canadiens de descendance asiatique et de l'Asie du Sud-Est sont sous-représentés par rapport à leur présence dans la population générale;
- Très peu de spécialistes/invités issus de divers milieux culturels sont présents dans les nouvelles en anglais;
- Très peu de rôles à l'écran comme chef d'antenne ou reporteur sont occupés par des minorités visibles dans les nouvelles de langue française; et
- Les minorités visibles dans les dramatiques de langue anglaise occupent peu de rôles parlés de premier plan.

### **Pratiques exemplaires et initiatives de l'industrie**

Fondé sur les résultats de ces recherches et de l'expérience collective de ses membres, le Groupe de travail a mis sur pied et recommandé un ensemble exhaustif de pratiques exemplaires et d'initiatives de l'industrie guidées par les principes suivants :

- L'industrie de la radiodiffusion doit s'engager à long terme à promouvoir les objectifs de la diversité culturelle à l'écran et derrière la caméra.
- La conception des pratiques exemplaires est souple, ainsi elles peuvent être appliquées selon le besoin du marché et les réalités opérationnelles de chaque radiodiffuseur..
- Les pratiques exemplaires ont été mises en place de sorte que leur progrès peut être mesuré au fil du temps.
- Tous les secteurs de l'industrie (producteurs, directeurs, acteurs, organismes de financement) doivent s'engager à long terme afin de promouvoir les objectifs de la diversité afin d'apporter de véritables changements dans le système.

Afin de situer les pratiques exemplaires recommandées dans les opérations et les réalités du marché du système canadien de radiodiffusion, le Groupe de travail a réparti ses pratiques exemplaires en 10 zones :

1. Engagement de l'industrie
2. Application et mesure
3. Reddition de comptes et engagement de l'entreprise
4. Recrutement, embauche, conservation du personnel
5. Stage, mentorat et bourse d'études
6. Nouvelles et émissions d'information
7. Émissions – production acquise, indépendante et à l'interne
8. Liens avec la collectivité
9. Communications internes
10. Communications externes

Le Groupe de travail a aussi recommandé que le CRTC entreprenne une autre analyse du contenu des émissions dans trois ou quatre ans, par exemple durant la saison de télévision 2006-07 en vue de déterminer le degré de progrès atteint

Le rapport ainsi que les documents de recherche sont disponibles à :

<http://www.cab-acr.ca/french/culturaldiversity/report.shtm>